



**Le centre pour l'éducation
aux médias et à l'information**

Repérage des connaissances, compétences « éducation aux données » dans les nouveaux programmes du lycée (terminale)

Corpus de documents

https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?pid_bo=39051

07 janvier 2020

Contenu

Programme d'enseignement scientifique de terminale générale	4
Programme	4
Objectifs thématiques.....	4
Programme d'enseignement moral et civique de terminale des voies générale et technologique	5
Le programme.....	5
Axe 2 : Repenser et faire vivre la démocratie	5
Programme de langues, littératures et cultures étrangères et régionales - allemand de terminale générale .	6
Thématiques de la classe terminale	6
Thématique : « Formes et fondements des liens sociaux dans l'espace germanophone »	6
Programme de langues, littératures et cultures étrangères et régionales - espagnol de terminale générale .	7
Thématiques de la classe terminale	7
Thématique « L'Espagne et l'Amérique latine dans le monde : enjeux, perspectives et création »	7
Programme de langues, littératures et cultures étrangères et régionales - occitan-langue d'oc de terminale générale	8
Thématiques de la classe terminale	8
Thématique « Les lieux du pouvoir.....	8
Programme de numérique et sciences informatiques de terminale générale	9
Préambule.....	9
Éléments de programme	9
Bases de données	9
Il convient de sensibiliser les élèves à un usage critique et responsable des données.....	9
Architectures matérielles, systèmes d'exploitation et réseaux.....	9
Programme de management, sciences de gestion et numérique de terminale STMG	10
Management, sciences de gestion et numérique.....	10
Thème 2 : Les organisations et les acteurs	10
Enseignement commun.....	10
Thème 2 : Les organisations et les acteurs	10
Thème 3 : Les organisations et la société	10
Enseignement spécifique de mercatique (marketing)	11
Thème 2 : Les organisations et les acteurs	11
Thème 3 : La communication de l'offre.....	12
Enseignement spécifique de systèmes d'information de gestion	13
Mise en œuvre du programme	13
Thème 1 : Organisation et numérisation.....	13
Thème 3 : Information, action et décision.....	13
Programme de droit et économie de terminale STMG	15
Préambule.....	15

Programme de spécialité d'arts de terminale générale	16
Cinéma-audiovisuel - classe terminale	16
Questionnements et situations d'apprentissage	16
Programme d'enseignement optionnel d'arts de terminale des voies générale et technologique	17
Cinéma-audiovisuel : classe terminale	17
Connaissances et compétences travaillées.....	17
Questionnements et situations d'apprentissage	17
Connaissances et compétences travaillées.....	17
Programme d'enseignement optionnel de droit et grands enjeux du monde contemporain de terminale générale	18
Partie 2 - Des questions juridiques contemporaines	18
2.3 - Personne et famille	18
2.5 - Création et technologies numériques	18

Programme d'enseignement scientifique de terminale générale

Programme

Objectifs thématiques

Thème 3 : une histoire du vivant

3.5 l'intelligence artificielle

Savoirs

L'apprentissage machine (ou « apprentissage automatique ») utilise des programmes capables de s'entraîner à partir de données. Il exploite des méthodes mathématiques qui, à partir du repérage de tendances (corrélations, similarités) sur de très grandes quantités de données (big data), permet de faire des prédictions ou de prendre des décisions sur d'autres données.

Savoirs-faire

Analyser un exemple d'utilisation de l'intelligence artificielle : **identifier la source des données utilisées et les corrélations exploitées.**

Programme d'enseignement moral et civique de terminale des voies générale et technologique

Le programme

Axe 2 : Repenser et faire vivre la démocratie

Questionnement : comment construire l'avenir de la démocratie dans un monde d'incertitudes ?

Les transformations contemporaines de la démocratie peuvent être envisagées à travers l'étude d'au moins deux domaines parmi les domaines suivants :

- Les conditions du débat démocratique : **médias, réseaux sociaux, information**, éducation, éthique de vérité.

Notions à acquérir / à mobiliser :

- Citoyen/citoyenneté.
- Corruption et crise de confiance.
- **Sphère privée / sphère publique à l'ère du numérique.**
- Représentation politique ; débat ; décision publique.
- **Information et désinformation.**
- Politiques publiques.
- Justice internationale.

Programme de langues, littératures et cultures étrangères et régionales - allemand de terminale générale

Thématiques de la classe terminale

Thématique : « Formes et fondements des liens sociaux dans l'espace germanophone »

Axe d'étude 2 : Socialisation et sociabilité : espaces et enjeux

Cet axe permet d'analyser la façon dont les sociétés dans l'espace germanophone se sont structurées dans l'histoire et se structurent encore aujourd'hui. On peut montrer que les moyens dont elles se dotent reflètent leur époque autant qu'ils la modèlent : institutions, programmes politiques, textes juridiques décisifs (paix d'Augsbourg, lois sociales sous Bismarck, Loi fondamentale, constitutions successives de la RDA, etc.) cohabitent avec d'autres aspects et orientent les modalités de la vie en société. Ainsi, l'architecture et l'urbanisme incarnent des projets de société ancrés dans une époque et dans un territoire : on pense ici au Bauhaus, aux évolutions de villes telles que Vienne, Berlin ou Hambourg, ou encore aux créations de Hundertwasser. De même, on peut **analyser comment les médias contribuent à façonner et à rythmer la vie sociale : les grands groupes de presse et leur public de prédilection** (l'hebdomadaire « der Spiegel », le groupe Axel Springer), la télévision avec le rythme social qu'elle peut engendrer (le « Tatort » du dimanche soir), mais aussi les **réseaux sociaux et les différents espaces virtuels de socialisation**. On s'efforce d'observer la variété des espaces dans lesquels le lien social se déploie dans les pays germanophones (clubs, associations, « Stammtisch », cafés viennois, etc.) afin de sensibiliser les élèves à la nature diverse de la socialisation et aux enjeux qui la sous-tendent.

Programme de langues, littératures et cultures étrangères et régionales - espagnol de terminale générale

Thématiques de la classe terminale

Thématique « L'Espagne et l'Amérique latine dans le monde : enjeux, perspectives et création »

Axe d'étude 3 : La frontière en question

Par ailleurs, **l'importance que prennent les réseaux sociaux amène à réinterroger la notion d'espace privé et d'espace public**. La fascination et les interrogations autour d'une frontière qui s'estompe sont aussi au coeur de plusieurs romans comme *La vida era eso* de Carmen Moraga, Premio Nadal 2014.

Programme de langues, littératures et cultures étrangères et régionales - occitan-langue d'oc de terminale générale

Thématiques de la classe terminale

Thématique « Les lieux du pouvoir

Axe d'étude 1 : Les territoires du pouvoir

Aujourd'hui, de l'avènement des grandes métropoles à la construction européenne, **de nouveaux espaces de pouvoir se constituent tandis que l'aspiration à une participation accrue des citoyens à la décision politique se manifeste, facilitée par la généralisation des techniques numériques et parfois relayée par l'utilisation des réseaux sociaux.**

Programme de numérique et sciences informatiques de terminale générale

Préambule

L'objectif de cet enseignement général est l'appropriation des concepts et des méthodes qui fondent l'informatique, dans ses dimensions scientifiques et techniques. Il s'appuie sur l'universalité de quatre concepts fondamentaux et la variété de leurs interactions :

- les **données**, qui représentent sous une forme numérique unifiée des informations très diverses : textes, images, sons, mesures physiques, sommes d'argent, etc. ;

Cet enseignement se déploie en mettant en activité les élèves, **sous des formes variées** qui permettent de développer des compétences transversales :

[...]

- **rechercher de l'information, partager des ressources ;**
- **faire un usage responsable et critique de l'informatique.**

Éléments de programme

Bases de données

Il convient de sensibiliser les élèves à un usage critique et responsable des données.

Architectures matérielles, systèmes d'exploitation et réseaux

La protection des données sensibles échangées est au cœur d'Internet. Les notions de chiffrement et de déchiffrement de paquets pour les communications sécurisées sont explicitées.

Programme de management, sciences de gestion et numérique de terminale STMG

Management, sciences de gestion et numérique

Thème 2 : Les organisations et les acteurs

Question 2.2

Les transformations numériques, vecteur d'amélioration de la relation avec les clients et usagers ?

Notions

Consommateur, usager. Processus d'achat. Facteurs explicatifs des comportements du consommateur : besoins, motivations, freins, attitudes. Digitalisation de relation client : connaissance client, interactivité, outils. **Traces numériques, réseaux sociaux grand public** (outils et usages)

Indications complémentaires

*La notion de système d'information a été étudiée en classe de première dans l'enseignement de spécialité de sciences de gestion et numérique. **La notion de traces numériques** a été étudiée en classe de seconde en enseignement de science numériques et technologie. L'exploitation de données client peut être conduite à l'aide d'outils logiciels déjà abordés en classe de première dans l'enseignement de sciences de gestion et numérique.*

Enseignement commun

Thème 2 : Les organisations et les acteurs

Questions 2.3

Communique-t-on de la même manière avec tous les acteurs ?

Notions

Identité de l'organisation : marque employeur, **e-réputation, identité numérique**.

Indications complémentaires

Les possibilités offertes par les technologies numériques ont profondément modifié la manière dont les organisations appréhendent la communication. **En combinant la communication sur différents media numériques, l'organisation cherche à marquer sa présence et son identité tout en veillant à sa réputation.**

Thème 3 : Les organisations et la société

Question 3.2

Les changements de modes de vie s'imposent-ils aux organisations ?

Notions

Rapport au travail : temps, lieu, mode d'organisation. Modes de consommation.

Indications complémentaires

Les nouveaux comportements sur le lieu de travail : rapport à la hiérarchie, modes d'organisation du travail (augmentation du travail indépendant, télétravail), équilibre vie privée / vie professionnelle) ;

Les enjeux de la vie connectée : objets connectés, hyper-connectivité, droit à la déconnexion, etc.

Question 3.3

Les transformations numériques, de nouvelles responsabilités pour les organisations ?

Notions

Utilisation et protection des données personnelles et stratégiques. Transparence des algorithmes.
Chaîne de blocs (blockchain).

Indications complémentaires

L'exploitation des données personnelles oblige les organisations à respecter le règlement général sur la protection des données (RGPD). Les données stratégiques de l'organisation constituent un patrimoine qu'il convient de protéger. **L'exploitation des données oblige les administrations à la transparence des algorithmes** lorsqu'elles prennent des décisions concernant les individus. Le développement des chaînes de blocs (*blockchains*) modifie la sécurisation des échanges et la médiation des contrats.

Question 3.3

Quelles relations entre les organisations et leur écosystème ?

Notions

Stratégie d'implantation. Écosystème d'affaires. Grappe d'entreprises (*cluster*). Écosystème d'innovation et territoires.

Indications complémentaires

Le développement du numérique permet aujourd'hui d'appréhender différemment la notion d'écosystème, débordant la stricte dimension territoriale. Les organisations n'agissent pas seules et les relations de partenariat qu'elles tissent se traduisent par la création de réseaux d'acteurs (pôles de compétitivité, écosystèmes d'affaires, campus des métiers et des qualifications, etc.) qui structurent les territoires et améliorent leur attractivité. Les pouvoirs publics locaux jouent un rôle déterminant dans la recherche de compétitivité des territoires (valorisation des ressources locales, plans d'accompagnement, ruches d'entreprises, etc.). Dans ce cadre, les inégalités d'accès au numérique ont des incidences sur la localisation des acteurs économiques.

Dans la mesure du possible et sous réserve de ne pas évoquer de situations personnelles, cette question est rattachée à l'environnement territorial des élèves et peut justifier l'étude de l'histoire d'organisations locales emblématiques. Son étude est propice à l'utilisation des outils numériques, tant dans la recherche documentaire que dans l'accès à des données ouvertes (open data) et dans leur exploitation.

Enseignement spécifique de mercatique (marketing)

Thème 2 : Les organisations et les acteurs

Question 2.3

Communique-t-on de la même manière avec tous les acteurs ?

Notions

Identité de l'organisation : marque employeur, **e-réputation**, **identité numérique**.

Indications complémentaires

Les possibilités offertes par les technologies numériques ont profondément modifié la manière dont les organisations appréhendent la communication. En combinant la communication sur différents **media numériques**, l'organisation cherche à **marquer sa présence et son identité tout en veillant à sa réputation**.

Thème 3 : La communication de l'offre

Question 3.1

Communiquer : quelle visibilité et quels médias pour valoriser l'offre ?

Notions

Objets, objectifs et cibles de la communication commerciale. Publicité, **média**, **support**, copie stratégie, marketing direct, promotion des ventes, parrainage, mécénat, événement.

Indications complémentaires

Toute action de communication répond à des objectifs bien précis largement déterminés par la stratégie commerciale. Si la communication peut prendre diverses formes et porter sur des objets différents (l'organisation, la marque, le produit, les événements, etc.), la construction des messages, la stratégie de contenus et le choix des moyens de communication répondent aux mêmes impératifs de cohérence et d'efficacité. **La digitalisation des médias et la multiplicité des supports numériques ont cependant transformé voire bouleversé les plans de communication traditionnels.**

L'étude comparée de différentes campagnes de communication menées dans tout type d'organisation met en évidence le rapport coût/efficacité des actions au regard des objectifs fixés.

Une approche P.O.E.M. permettant d'étudier et de classer les différents types d'exposition est privilégiée : **Paid media (visibilité achetée par l'organisation)**, **Owned media (visibilité détenue par l'organisation)**, **Earned Media (visibilité gratuite acquise par l'organisation dans les médias grâce à son influence)**.

Questions 3.2

Comment enrichir la relation client grâce au numérique ?

Notions

Ad-blocker, Bouche à oreille (*Buzz*), marketing viral, **e-réputation**, communication de crise.

Indications complémentaires

*On approfondit certaines notions abordées en classe de première dans l'enseignement de sciences de gestion et numérique : **big data**, **intelligence artificielle**, **communautés en ligne et réseaux sociaux**, etc., en caractérisant les activités de gestion et les pratiques permises par la communication numérique.*

Les organisations doivent faire face à une **défiante grandissante des consommateurs qui parfois perçoivent la communication numérique comme envahissante**.

*On évoque ce phénomène de rejet par une mise en situation exploitant des outils numériques (logiciels bloqueurs de publicité). La perte de contrôle de la communication qui peut parfois se retourner contre tout type d'organisation doit également être posée. **On approfondit les enjeux éthiques liés au numérique, les contraintes réglementaires (application du règlement pour la protection des données) et les***

risques relatifs à la sécurité (fuite de données), qui sont étudiés dans les enseignements de première et dans l'enseignement commun de management, sciences de gestion et numérique de la classe terminale.

Enseignement spécifique de systèmes d'information de gestion

Mise en œuvre du programme

Au-delà des compétences liées à chacune des questions du programme, les activités proposées aux élèves visent à développer les capacités et attitudes suivantes :

[..]

- **avoir une attitude critique dans la sélection et l'utilisation de ressources documentaires ;**
- **adopter une attitude responsable lors de l'usage des technologies de l'information et de la communication** et être conscient de sa responsabilité face à l'environnement ;

Thème 1 : Organisation et numérisation

L'élève est capable :

- **d'identifier les obligations d'une organisation concernant la protection des données personnelles** et de proposer des solutions techniques pour satisfaire ces obligations ;

Question 1.2

Les évolutions numériques sont-elles exemptes de risques ?

Notions

Numérique et responsabilités sociales et environnementales des organisations. Risques informatiques / risques pour les individus. Sécurité du système d'information : finalités, démarche de sécurisation, outils et solutions. **Protection des données et règlement général sur la protection des données (RGPD)**. Cybersécurité.

Indications complémentaires

L'intégration croissante du numérique dans les activités humaines engendre des transformations culturelles, sociales, économiques, environnementales, juridiques et politiques qu'il convient d'identifier pour avoir des pratiques responsables.

Le système d'information constitue une ressource stratégique pour les organisations. À ce titre, il faut le protéger en identifiant les risques associés susceptibles d'avoir des effets sur l'activité, en mesurer les conséquences et mettre en place une véritable démarche de sécurisation des processus et des équipements informatiques tout en respectant les obligations réglementaires.

La sécurité des systèmes d'information s'étend à la cybersécurité pour prendre en compte les événements issus du cyberspace qui sont susceptibles de compromettre la disponibilité, **l'intégrité, la confidentialité ou la traçabilité des données**. Cela consiste, pour l'organisation, à prévenir les actes de malveillance délibérés ou la négligence avec intention de nuire ; cela exige des techniques nouvelles comme la mise en place d'une cyberdéfense pour lutter contre la cybercriminalité. **Les données font l'objet d'une protection élevée**, conformément aux obligations en la matière et aux avantages stratégiques et économiques qu'elles peuvent représenter.

Thème 3 : Information, action et décision

Les organisations, tout comme les individus, ont besoin d'informations pour l'action et pour la prise de décision. Sur le plan opérationnel, la production d'informations est souvent déclenchée par l'expression d'un besoin de gestion. C'est à partir de **données, collectées de manière ciblée ou en masse, que des traitements sont opérés pour répondre aux besoins d'informations**. Au niveau stratégique, **les informations permettent de créer de la connaissance** et participent ainsi à la vision prospective des

organisations. Ce « patrimoine des données » doit être géré (de la collecte au partage, en passant par la mémorisation, le traitement ou l'agrégation) **en prenant en compte des données de sources variées** et de formats multiples.

Le traitement des données, la production d'informations, la prise en charge des règles de gestion et la construction de connaissances peuvent être automatisés et, ainsi, accompagner l'intervention humaine voire se substituer à elle. Des questions éthiques relatives au **respect de la vie privée** peuvent surgir, notamment du fait du développement de l'intelligence artificielle. Le numérique joue donc un rôle stratégique dans la **valorisation de l'information** pour comprendre, agir, décider et anticiper.

L'élève est capable

- **d'utiliser des données ouvertes** pour produire une nouvelle information en réponse à un besoin ;

Question 3.1

Comment peut-on produire de l'information à partir de données ?

Notions

Source de données. Bases de données. **Traces numériques.**

Indications complémentaires

Les organisations sont confrontées à une **multitude de données provenant de sources diverses (systèmes d'information, sources externes, données ouvertes, objets intelligents connectés, etc.)**, qu'elles doivent gérer.

Après une étape de mise en relation, **les traces numériques peuvent participer à la production de données et d'informations** (par exemple pour l'exploitation publicitaire).

On peut s'appuyer sur :

- *l'enseignement de sciences de gestion et numérique de la classe de première qui a traité des **notions de donnée, information, connaissance, mégadonnées, données ouvertes, rôles, accessibilité et valeur de l'information, actualité et pérennité de l'information** ;*
- *l'enseignement commun de management, sciences de gestion et numérique de la classe terminale qui envisage les besoins au niveau commercial et **les traces numériques**.*

Programme de droit et économie de terminale STMG

Préambule

Le programme prend en compte les évolutions juridiques et économiques les plus significatives : le droit de la personne avec la **mise en place du règlement général de protection des données (RGPD)**, les changements dans les relations de travail avec le développement des plateformes de services, les impératifs de la transition énergétique, l'importance des biens publics au niveau national et au niveau international, les nouvelles formes de monnaie, l'économie sociale et solidaire.;

Programme de spécialité d'arts de terminale générale

Cinéma-audiovisuel - classe terminale

Questionnements et situations d'apprentissage

Questionnements

Réceptions et publics

Au fil de l'année et de sa progression, l'élève acquiert des connaissances qui lui permettent de réfléchir à ses propres attitudes de spectateur. Il est également en mesure de saisir comment s'effectue la reconnaissance et la légitimation des œuvres, et peut ainsi **aborder avec un regard critique les nouvelles pratiques de « contenus partagés » qui se développent sur les réseaux sociaux.**

Programme d'enseignement optionnel d'arts de terminale des voies générale et technologique

Cinéma-audiovisuel : classe terminale

Connaissances et compétences travaillées

Formes et enjeux de l'expression du sujet à l'écran

Il (l'élève) prend conscience de la complexité esthétique et politique que revêt le geste de se filmer et de partager socialement ces images. **Il interroge sa propre pratique (selfie, expression sur les réseaux sociaux) d'un point de vue critique et civique**, et peut ainsi la faire évoluer vers des dispositifs artistiques assumés.

Questionnements et situations d'apprentissage

Questionnements

L'engagement critique

Il (l'élève) mesure l'écart entre les **avis publiés sur internet** qui constituent souvent son environnement quotidien de spectateur et son jugement critique.

Connaissances et compétences travaillées

- Connaître quelques repères de **l'histoire du cinéma et de l'audiovisuel en lien avec ceux des autres arts ou médias.**

Programme d'enseignement optionnel de droit et grands enjeux du monde contemporain de terminale générale

Partie 2 - Des questions juridiques contemporaines

2.3 - Personne et famille

2.3.6 - *Harcèlement et diffamation*

Notions

Harcèlement, **délit de presse, liberté d'expression**, liberté de communications, **respect de la vie privée**

Qu'est-ce que le harcèlement ?

Le harcèlement est un délit qui se définit comme une violence répétée qui peut être verbale, physique ou psychologique, qui vise à atteindre autrui en dégradant ses conditions d'existence et de travail. Les **réseaux sociaux** en sont des vecteurs importants, comme le révèle la pratique croissante du cyber-harcèlement.

Qu'est-ce que la diffamation ?

La diffamation est une allégation ou l'imputation d'un fait qui porte atteinte à l'honneur et à la considération d'une personne. **La loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse la sanctionne pénalement. Sanctionnée lorsqu'elle est publique – ainsi lorsque des propos sont diffusés sur un compte ouvert d'un réseau social –**, elle n'est en principe pas pénalement sanctionnée lorsqu'elle s'effectue dans un cadre privé – dans un cercle restreint de personnes. Constitue une circonstance aggravante le fait que la diffamation soit commise envers une personne à raison de son origine, de son appartenance à une nation, à une race, à une religion, ou à raison d'un sexe, d'une orientation sexuelle, d'une identité de genre ou d'un handicap.

2.5 - Création et technologies numériques

2.5.1 - *Propriétés intellectuelles*

Notions

droit de propriété, droit d'auteur, plagiat, contrefaçon, marque, brevet, droit de l'Union européenne

Qu'est-ce que le droit de propriété ?

La propriété est le droit de jouir et de disposer d'une chose de la manière la plus absolue, dans la limite du respect des normes juridiques en vigueur. Le droit de propriété est celui d'utiliser une chose, d'en disposer et d'en tirer les fruits – en somme, d'en être le maître exclusif dans les conditions fixées par la loi. Le droit de propriété peut porter sur des biens corporels, qu'ils soient meubles (un vélo) ou immeubles (un appartement), ou sur **des biens incorporels (une création intellectuelle)**.

Quelle différence existe-t-il, au sein de la propriété intellectuelle, entre la propriété littéraire et artistique, et la propriété industrielle ?

La loi française confère traditionnellement une protection étendue aux auteurs, à un double titre. **L'auteur est le titulaire d'un droit moral, qui protège ses intérêts non économiques – à l'image d'un droit à ce que son œuvre ne soit pas dénaturée –, et de droits patrimoniaux, qui lui permettent de percevoir une rémunération pour l'exploitation de ses œuvres par des tiers.** Le droit de propriété littéraire et artistique – dont relève le droit d'auteur – ne nécessite aucune formalité de dépôt pour faire reconnaître

son titulaire. À l'inverse, certaines formalités de dépôt d'un brevet ou d'une marque doivent être respectées pour protéger une invention au titre de la propriété industrielle. **Cette protection permet notamment de lutter contre le plagiat ou la contrefaçon.**

Prolongement possible – débat

Est-il possible de protéger le droit d'auteur sur Internet ?

2.5.2 - Protection des données à caractère personnel

Notions

Données à caractère personnel, droit au respect de sa vie privée, réseaux sociaux, loi « Informatique et libertés », Règlement général sur la protection des données (RGPD), droit à l'oubli, consommateur

Qu'est-ce qu'une donnée à caractère personnel ?

Une donnée à caractère personnel (ou « donnée personnelle ») correspond à toute information relative à une personne physique identifiée ou qui peut être identifiée – le prénom, la photographie du visage, mais aussi la date et le lieu de naissance, l'adresse du domicile, l'adresse électronique, le pseudonyme ou le numéro de téléphone, car ces informations peuvent être reliées à la personne par recoupement d'informations.

Peut-on protéger les individus contre l'exploitation commerciale de leurs données ?

L'information de la société et la place croissante des **réseaux sociaux** dans les pratiques quotidiennes ont conduit à une **augmentation exponentielle du nombre de données recueillies, monétisées et utilisées à des fins commerciales, afin de créer des services personnalisés adaptés au comportement de chacun, ce qui conduit à un véritable pistage des consommateurs.** Chacun « donne » de nombreuses données chaque jour, en particulier sur les **réseaux sociaux**, sans être toujours suffisamment sensibilisé au fait que la gratuité implique que l'utilisateur lui-même devient alors le produit. Se pose alors la double question de la sensibilisation des individus à leurs droits – **susciter la conscience des conséquences de l'utilisation d'un service « offert » par une entreprise qui vend nos données – et des moyens de contraindre les entreprises à devenir transparentes sur l'usage qu'elles font de ces données ainsi recueillies.** S'y ajoutent d'autres questions connexes : la récupération de **données « cédées »** gratuitement en échange d'un service dont l'utilisateur ne veut plus – lors de la fermeture, par exemple, d'un compte sur les **réseaux sociaux** –, ou celle de l'établissement d'un **« droit à l'oubli »**, afin que tous les éléments du passé d'un individu ne soient plus disponibles (référéncés) indéfiniment sur les moteurs de recherche.

Qui protège les données à caractère personnel ?

Depuis plus de quarante ans – la France ayant été un pays précurseur en la matière, en adoptant en 1978 la loi Informatique et libertés –, **des normes juridiques encadrent l'utilisation des données personnelles, afin de protéger les personnes concernées et de contraindre les responsables du traitement de ces dernières ou leurs sous-traitants.** Contraignant depuis 2018 dans toute l'Union européenne, le **Règlement général sur la protection des données (RGPD)** a encore accru les exigences en la matière. Des autorités de régulation nationale – en France, la **Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil)** – et européenne – le Comité européen de la protection des données (CEPD) –, dotées de pouvoirs d'instruction et de sanction, contribuent au respect de ces règles.

2.5.3 - Intelligence artificielle et justice

Notions

intelligence artificielle, algorithmes, robots, *blockchains*, plateformes, cyberjustice, cybercriminalité, souveraineté numérique, *legal techs*

Quels défis l'intelligence artificielle pose-t-elle pour les juristes ?

L'intelligence artificielle permet de faire accomplir par une machine des tâches qui requièrent normalement l'intelligence humaine ou animale. Elle renvoie à des phénomènes nouveaux, rendus possibles par la combinaison de volumes de données très importants (*big data, data mining*), de grandes capacités de stockage et de calcul (*cloud computing*) et d'algorithmes plus puissants qu'auparavant. La reconnaissance d'images, le traitement automatique du langage sont désormais possibles (***machine learning, deep learning***, réseaux de neurones).

Des analyses prédictives et prescriptives permettent de déchiffrer les tendances du marché, d'analyser les données démographiques et sociales. Les technologies numériques sont introduites dans le travail d'instruction et les procédures de la justice (cyberjustice, justice 2.0).

Prolongement possible – problématique juridique

quelles difficultés juridiques seraient soulevées par les voitures sans conducteurs en cas d'accident ?

Quels bouleversements procèdent du développement des plateformes numériques et des objets connectés ?

Les plateformes numériques permettent de démultiplier, sans coûts supplémentaires de transaction, les échanges économiques entre fournisseurs et utilisateurs. **Elles créent de la richesse et captent une partie des profits qui revenaient aux intermédiaires dans l'économie traditionnelle. Les objets connectés recueillent de multiples données, dont certaines sont personnelles et particulièrement protégées, comme les données de santé.**

Prolongement possible – débat ou problématique juridique

la connexion des objets pose-t-elle des problèmes éthiques et juridiques ?

Le CLEMI est chargé de l'éducation aux médias et à l'information (ÉMI) dans l'ensemble du système éducatif français. Depuis sa création en 1983, il a pour mission de former les enseignants et d'apprendre aux élèves une pratique citoyenne des médias, favorisant ainsi une meilleure compréhension du monde qui les entoure et le développement de leur sens critique. Il atteint cet objectif en s'appuyant sur un réseau formé d'une équipe nationale, d'équipes académiques et en travaillant en partenariat avec les médias d'information, pour déployer ses projets et ses actions au sein des écoles et des établissements scolaires.

OBJECTIFS

- Former les enseignants et accompagner les élèves vers un usage autonome et réfléchi de leurs pratiques médiatiques.
- Produire ou co-produire des ressources et des outils pédagogiques en ÉMI.
- Accompagner la création de médias scolaires.
- Développer des projets mettant en relation professionnels des médias et enseignants.

SUIVRE L'ACTUALITÉ DU CLEMI ET DE L'ÉDUCATION AUX MÉDIAS ET À L'INFORMATION



clemi.fr



facebook.com/clemi.fr



CLEMI



@LeCLEMI - @LaSpme
@VeilleduCLEMI
#ÉducMédiasInfo
#SPME2019



www.clemi.fr/newsletter

CLEMI

391 BIS RUE DE VAUGIRARD 75015 PARIS

Tél. 01 53 68 71 00 - contact@clemi.fr